

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 43 (1972)

Heft: 8

Artikel: Structure de l'industrie suisse

Autor: D'Arcis, Max

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-825018>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nous sommes conscients que cet article suscite plus de questions qu'il n'en résout. Nous espérons que par les recherches que nous sommes en train d'effectuer, il nous sera possible d'apporter des réponses précises à ces différents problèmes.

Structure de l'industrie suisse

par Max d'ARCIS

Chaque année, au mois de septembre, le Bureau fédéral de statistique dresse un état des exploitations industrielles suisses et du personnel qu'elles occupent. Les résultats de la statistique de l'industrie de septembre 1971 viennent d'être publiés dans « La Vie économique ».

Selon la loi du 13 mars 1964 sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce :

« Sont réputées industrielles les exploitations qui font usage d'installations fixes à caractère durable pour produire, transformer ou traiter des biens ou pour produire, transformer ou transporter de l'énergie, lorsque :

- a) l'emploi de machines ou d'autres installations techniques ou bien l'exécution d'opérations en série déterminent la manière de travailler ou l'organisation du travail et que le personnel d'exploitation comprend, pour ces activités, au moins six travailleurs, ou lorsque
- b) des procédés automatiques exercent une influence déterminante sur la manière de travailler ou l'organisation du travail, ou lorsque
- c) la vie ou la santé des travailleurs sont exposées à des dangers particuliers. »

En septembre 1971, 11 766 entreprises suisses répondaient à cette longue définition, occupant 873 182 personnes, dont environ 70 % d'hommes.

L'industrie métallurgique au sens large venait loin en tête, avec 3870 entreprises et 398 681 personnes occupées. Dans ce total, il faut distinguer l'industrie des métaux et les artisans sur métaux avec 1701 entreprises et 120 734 personnes et l'industrie des machines, appareils et véhicules avec 2169 entreprises et 268 947 personnes.

Seconde par le nombre des entreprises, soit 1414, l'industrie de la transformation du bois n'occupe que le huitième rang sous le rapport des effectifs (43 369 personnes). Cela montre que cette branche compte un grand nombre de petites et moyennes entreprises.

L'extrême contraire est l'industrie chimique, avec 420 entreprises et 66 692 personnes. Il est vrai que, dans cette branche, la moyenne des personnes occupées est fortement relevée par quatre très grandes entreprises de format mondial.

L'industrie textile a longtemps occupé la première place, durant le siècle dernier. Elle vient aujourd'hui au sixième rang quant au nombre

des entreprises (708) et au cinquième rang quant à l'effectif des personnes occupées (57 429).

Parmi les branches qui comptent un nombre relativement grand d'entreprises, par rapport à l'effectif des personnes occupées, citons encore les arts graphiques avec 969 firmes et 52 026 personnes et l'industrie horlogère, avec 1163 firmes et 69 431 personnes.

La statistique montre que la Suisse reste un pays de petites entreprises. En effet, sur les 11 766 firmes recensées, près des 70 %, soit 8204 maisons, occupaient moins de 50 personnes.

En ce qui concerne la répartition géographique des entreprises, on constate que le canton de Berne vient en tête avec 1950 exploitations industrielles, suivi de celui de Zurich (1838) et de celui d'Argovie (1041). Les cantons les moins industrialisés sont ceux d'Appenzell Rh.-Int. avec 25 exploitations industrielles, Uri (26), Obwald (33) et Nidwald (46).

Le tableau change si, au lieu du nombre des entreprises, on prend en considération l'effectif des personnes occupées. C'est alors le canton de Zurich qui vient en tête avec 152 000 travailleurs, suivi de celui de Berne (124 000) et de celui d'Argovie (86 000). Les cantons où les travailleurs industriels sont les moins nombreux sont Appenzell Rh.-Int. (940), Obwald (1612) et Nidwald (2412).

Sur les 873 182 travailleurs industriels recensés, on comptait 313 000 étrangers. Les cantons qui en emploient le plus sont, par ordre décroissant, Zurich (plus de 52 000), Berne et Argovie (31 000), Saint-Gall (23 000), Tessin (21 000), Vaud (20 000). Le nombre des étrangers reste inférieur à 1000 dans les cantons d'Obwald, Appenzell Rh.-Int., Uri et Nidwald.

Comme on le voit, l'image de l'industrie suisse, sous quelque angle qu'on la considère, apparaît comme extrêmement diversifiée. Il convient en particulier de souligner que sa concentration géographique varie beaucoup d'un canton à l'autre, certains d'entre eux bénéficiant d'un développement industriel très insuffisant.

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

Les services rapportent des devises. — D'après les estimations révisées du groupe de travail pour la statistique économique, les exportations de services (tourisme, assurances privées, transports de marchandises, commerce de transit, licences, etc.) ont rapporté à la Suisse, en 1971, 8685 millions de francs. Simultanément, nous avons utilisé des services étrangers pour une valeur de 3370 millions de francs environ. La balance des services a donc bouclé avec un excédent de 5315 millions de francs. Le solde passif de la balance commerciale (excédent des importations sur les exportations) a ainsi pu être couvert à 88 % par les seules exportations de services.